Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons
Québec



Rapport annuel 2025-2026

Ce rapport est aussi disponible à :
CSSHC.GOUV.QC.CA/**RAPPORT-ANNUEL**

Message du directeur général

L'année scolaire 2025-2026 aura été marquée par des défis importants pour l'ensemble du réseau de l'éducation québécois. Les restrictions budgétaires, la rareté de la main-d'œuvre, l'augmentation des besoins des élèves, le maintien des infrastructures, l'adaptation à de nouvelles règles de conduite, les exigences de gouvernance et la poursuite des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite ont sollicité l'engagement de toute notre organisation.

Dans ce contexte exigeant, je suis fier de constater que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons a pu compter sur la mobilisation exceptionnelle de son personnel, sur la collaboration de ses partenaires et sur l'appui de sa communauté éducative. Grâce à un travail concerté à tous les niveaux de l'organisation, nous avons réussi à limiter les effets des restrictions budgétaires sur les services directs aux élèves tout en assurant l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cette rigueur de gestion témoigne de la capacité de notre organisation à faire des choix responsables en gardant toujours la réussite et le bien-être des élèves au cœur de ses décisions.

La pénurie de personnel demeure un enjeu majeur dans notre réseau. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts afin de favoriser l'intégration et la rétention des nouveaux employés. La mise en place d'une structure d'accueil bonifiée comprenant l'ajout de mentors, le jumelage entre collègues ainsi que le développement de groupes collaboratifs a permis d'offrir un accompagnement de proximité aux nouvelles recrues. Ces initiatives portent leurs fruits puisque 82,8 % des 396 employés comptant moins de cinq années de service se déclarent satisfaits de leur expérience au sein de notre organisation.

Conscients de l'évolution et de la complexification des besoins de plusieurs élèves, nous avons également ajouté des ressources destinées à l'accompagnement éducatif et revu notre mode de répartition des heures de techniciennes et techniciens en éducation spécialisée. Ces ajustements nous permettent de répondre de façon plus efficace aux besoins observés dans nos écoles et de soutenir davantage les équipes qui interviennent quotidiennement auprès des élèves.

Sur le plan des infrastructures, d'importants efforts ont été consacrés au maintien, à l'amélioration et à la rénovation de nos bâtiments. Bien que plusieurs réalisations méritent d'être soulignées, le vieillissement de notre parc immobilier continuera de représenter un défi important pour les années à venir et nécessitera une attention soutenue.

L'année a également été marquée par la révision des codes de conduite de nos établissements, notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation du téléphone cellulaire à l'école et l'adoption de règles favorisant des échanges respectueux entre les élèves et les membres du personnel.

Je tiens à souligner l'appui des parents, la participation positive des élèves ainsi que la bienveillance dont ont fait preuve les membres du personnel dans l'application de ces changements. Grâce à cette collaboration, la transition s'est effectuée dans un climat serein et constructif.

En matière de gouvernance, malgré trois postes demeurés vacants au sein du conseil d'administration, soit un représentant du personnel professionnel, un représentant de la communauté issu du milieu municipal et un représentant parent, les membres en fonction ont poursuivi leur engagement avec rigueur. En collaboration avec les équipes de direction des services et des établissements, ils ont assuré une saine gestion des ressources de l'organisation et adopté des orientations respectant à la fois le meilleur intérêt des élèves et les directives ministérielles.

Les résultats de notre Plan d'engagement vers la réussite démontrent que les efforts déployés continuent de porter leurs fruits. Des améliorations ont été observées dans la majorité de nos douze objectifs. Toutefois, les cibles ambitieuses que nous nous étions fixées ne sont pas encore toutes atteintes. Nous devrons poursuivre nos actions, particulièrement en français lecture en 4e année du primaire, en français écriture en 2e secondaire ainsi qu'en ce qui concerne le rehaussement du sentiment de sécurité perçu par nos élèves.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres de notre communauté éducative : les élèves, les parents, les membres du personnel, les gestionnaires, les administrateurs ainsi que nos nombreux partenaires. Votre engagement, votre confiance et votre collaboration contribuent chaque jour à la réussite des élèves du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Je vous invite à prendre connaissance du présent rapport annuel qui permet de mieux comprendre les enjeux auxquels notre organisation a été confrontée au cours de la dernière année scolaire, ainsi que les résultats obtenus grâce aux efforts collectifs déployés au bénéfice de nos élèves.



Martial Gaudreau
Directeur général

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE 4

1.1 Le centre de services scolaire en bref 4

1.1.1 Nos écoles primaires 4
1.1.2 Nos écoles secondaires 5
1.1.3 Nos centres de formation professionnelle 5
1.1.4 Notre centre d'éducation des adultes 5

1.2 Services éducatifs et culturels 6

1.2.1 Services éducatifs 6
1.2.2 Services culturels 6
1.2.3 Services aux entreprises 6
1.2.4 Qualité des services 6

2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE 7

2.1 Conseil d'administration 7

2.1.1 Les membres 7
2.1.2 Calendrier des séances 8
2.1.3 Décisions du conseil d'administration 8

2.2 Autres comités de gouvernance 8

2.3 Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie 14

3. RÉSULTATS 15

3.1 Plan d'engagement vers la réussite 15

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence 20

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire 20
3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire 21
3.2.3 Nature des interventions 21
3.2.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 21

3.3 Responsable du traitement des plaintes - Rapport annuel 21

4. UTILISATION DES RESSOURCES 22

4.1 Ressources financières 22

4.1.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 23
4.1.2 États financiers 2025-2026 24
4.1.3 Gestion et contrôle des effectifs 25
4.1.4 Contrats de service 25

4.2 Ressources matérielles 26

4.3 Ressources technologiques 26

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) offre des services d'enseignement à plus de 8 215 personnes. Il regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 2 centres de formation professionnelle, une maison familiale rurale, ainsi qu'un centre d'éducation des adultes proposant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique de sa région, dont le territoire s'étend sur 5 534 km², comprenant la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire, composé majoritairement de municipalités rurales, nécessite une organisation du transport scolaire pour desservir 4 875 élèves chaque jour sur près de 13 103 km au total.

1.1.1 NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Nous croyons que l'éducation au préscolaire et au primaire constitue une étape déterminante et fondamentale dans la vie individuelle, familiale et sociale. Cet enseignement doit donc permettre à chaque enfant d'établir les premières bases de son développement scolaire dans un climat serein et stimulant. Nous tenons résolument à ce que nos jeunes élèves développent efficacement leurs capacités, mais aussi qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur milieu de vie. Treize de nos écoles primaires comptent moins de 100 élèves. Par ailleurs, les deux tiers de nos écoles primaires se trouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de ces écoles sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles situées en milieux plus favorisés.

Établissements	Nombre d'élèves
École Gendreau	204
École Sacré-Cœur de Coaticook	250
École Saint-Luc	175
École Sancta-Maria	113
École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	53
École de Sainte-Edwidge et de Ligugé	103
École Louis-Saint-Laurent	268
École Monseigneur-Durand	219
École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent	565
École Saint-Camille	241
École Saint-Paul	68
École des Trois-Cantons	79
École Notre-Dame-de-Lorette	95

Établissements	Nombre d'élèves
École Notre-Dame-du-Paradis	118
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	184
École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	408
École Notre-Dame-de-Fatima	276
École d'Audet	67
École des Monts-et-Lacs	80
École de Sainte-Cécile	60
École des Sommets	80
École de la Feuille-d'Or	110
École de Saint-Romain	25
École de la Rose-des-Vents	56
École de la Source	51
École des Monts-Blancs	60
École de la Voie-Lactée	59
Total	**4 067**

1.1.2 NOS ÉCOLES SECONDAIRES

Les équipes des écoles secondaires du CSSHC développent les compétences nécessaires à tous, dans une perspective de développement global, tout en valorisant avec énergie les talents individuels de chacun. Les élèves peuvent également explorer leur propre créativité tout en consolidant leur sens des responsabilités sociales. La réussite scolaire au secondaire nécessite à la fois un solide encadrement pédagogique et un enseignement dynamique qui stimulent la curiosité intellectuelle et incite au dépassement. Elle requiert également une profonde sensibilité aux difficultés associées à l'adolescence : nos intervenants collaborent étroitement avec les parents dans une perspective de prévention et de soutien. Au secondaire également, nos écoles se retrouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de nos écoles secondaires sont toutefois comparables à ceux des écoles secondaires des centres de services scolaires environnants.

Établissements	Nombre d'élèves
École La Frontalière	758
Polyvalente Montignac	907
Polyvalente Louis-Saint-Laurent	745
Total	**2 410**

1.1.3 NOS CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSHC compte deux centres de formation professionnelle, ainsi qu'une maison familiale rurale offrant plus d'une vingtaine de programmes dans des domaines diversifiés : agriculture, forêt, construction, administration et santé. Plusieurs programmes sont également offerts en concomitance, ce qui permet aux jeunes d'obtenir une double diplomation, soit un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles. Une formation en alternance travail-études est également offerte pour plusieurs programmes.



De plus, plusieurs d'entre-eux sont désormais offerts en formule rémunérée. Le défi de recrutement demeure un enjeu d'actualité pour la majorité de nos centres de formation professionnelle, compte tenu du plein emploi sur l'ensemble de notre territoire et de la diversité des offres disponibles pour la clientèle. Les besoins en main-d'œuvre des entreprises sont également très importants, ce qui nous amène à revoir constamment les modalités de notre offre de service afin de répondre à cette demande croissante. Dans ce contexte, nos liens solides avec différents partenaires du monde socioéconomique prennent toute leur importance. Par ailleurs, nous devons également relever le défi de l'adéquation formation-emploi en répondant au mieux aux attentes sur ce plan, tout en permettant à notre clientèle de choisir une formation qui convient à ses aptitudes et intérêts.

Établissements	Nombre d'élèves
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA	493
Centre de formation professionnelle Le Granit	138
Maison familiale rurale du Granit	66
Total	**697**

1.1.4 NOTRE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Notre centre d'éducation des adultes, qui compte trois points de service (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic), travaille en étroite collaboration avec les différents organismes de chaque MRC afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, les connaissances et compétences essentielles à leur intégration sociale et économique. Les besoins en main-d'œuvre restant criants, le centre d'éducation des adultes du CSSHC est appelé à collaborer à divers projets de recrutement de main-d'œuvre pour offrir des services à une clientèle plus éloignée du marché du travail. Il contribue également à la mise à niveau des élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, ce qui assure un meilleur taux de diplomation. Malgré une réforme de l'offre de service, les services de francisation demeurent sollicités lors de l'accueil de personnes immigrantes. La grande majorité de la clientèle desservie par le Centre d'éducation des adultes du CSSHC est âgée de moins de 20 ans. Les mécanismes de transition entre le secteur des jeunes et celui de l'éducation des adultes requièrent une attention particulière afin d'offrir le meilleur service possible aux élèves concernés, avec comme objectif leur maintien à l'école et, éventuellement, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).

Établissement	Nombre d'élèves
Centre d'éducation des adultes du CSSHC	1 046

1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

1.2.1 SERVICES ÉDUCATIFS

- Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
- Liste des services éducatifs offerts par les centres de formation professionnelle et le centre d'éducation des adultes

1.2.2 SERVICES CULTURELS

Pour le volet des activités culturelles et de culture scientifique, plus de 100 activités ont été organisées dans nos établissements touchant tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Voici quelques exemples d'artistes et d'organismes ayant animé des activités pour nos élèves :

- Labokracboom, cirque
- Zoomobile, zoologie
- Fredrick D'Anterny, bande dessinée
- Gumboot, danse
- Balby Gadoh, danse africaine
- Gilles Hallé, musique

De plus, nos écoles ont organisé des sorties culturelles dans divers lieux. Voici quelques organismes visités :

- Musée Beaulne
- Musée Pop de Trois-Rivières
- Comité culturel de Mégantic
- Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier et usine BRP
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Musée de la nature et des sciences

1.2.3 SERVICES AUX ENTREPRISES

Les quatre centres de services scolaires francophones de la région de l'Estrie ont convenu de régionaliser leurs services aux entreprises afin de mieux répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre. Le Service aux entreprises de l'Estrie a offert une multitude de formations tout au long de l'année scolaire, dont plusieurs menant à des attestations d'études professionnelles. Il collabore notamment à l'offre de service de francisation en entreprise, à la promotion d'activités de littératie et de numératie tout en contribuant à la mise à niveau des travailleurs en matière d'utilisation des technologies.

1.2.4 QUALITÉ DES SERVICES

En ce qui concerne la qualité des services éducatifs et culturels offerts, le CSSHC s'engage à :

- offrir une formation de qualité et diversifiée, où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent à atteindre le plein potentiel de chaque élève;
- améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification de tous ses élèves;
- former et accompagner son personnel pour optimiser la qualité de ses services;
- offrir une formation professionnelle, une formation générale aux adultes et une formation continue répondant aux besoins de ses clientèles et s'adaptant à leurs réalités socioéconomiques;
- mobiliser les parents et les partenaires de nos communautés pour qu'ils contribuent à la réussite des élèves et s'impliquent dans leur cheminement scolaire ainsi que leur intégration sociale et professionnelle;
- assurer un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire favorisant le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- rendre compte de la qualité de ses services et de la gestion de ses ressources en fonction des objectifs fixés dans le plan d'engagement vers la réussite.



2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 LES MEMBRES

MEMBRES PARENTS	
MEMBRE PARENT DISTRICT 1 ET VICE-PRÉSIDENTE : Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents	Annie Hébert
MEMBRE PARENT DISTRICT 2 : Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Audrey Allaire
MEMBRE PARENT DISTRICT 3 : Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée	Simon Boucher
MEMBRE PARENT DISTRICT 4 : École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	François Lessard
MEMBRE PARENT DISTRICT 5 ET PRÉSIDENT : Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons, de Sainte-Edwidge et de Ligugé	Maxime Paradis

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Carole Bourgault
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	Nathalie Hivert
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de finances et de comptabilité ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Nadia Cloutier
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Poste vacant
Membre de la communauté, soit une personne âgée de 18 à 35 ans	Daphnée Lebrun

MEMBRES DU PERSONNEL	
Membre du personnel enseignant	Alexandre Dumas
Membre du personnel professionnel – non enseignant	Poste vacant
Membre du personnel de soutien	Alexis Perrault
Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement	Martin Thériault
Membre du personnel d'encadrement	Luc Grandchamp
Membre du personnel d'encadrement – sans droit de vote	Martin Richard

2.1.2 CALENDRIER DES SÉANCES 2025-2026

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
23 SEPTEMBRE 2025	2 DÉCEMBRE 2025	24 MARS 2026	19 MAI 2026

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
2 JUILLET 2025	19 AOÛT 2025	17 FÉVRIER 2026

2.1.3 DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS	Les décisions prises par le conseil d'administration se reflètent dans les procès-verbaux des séances qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2025-2026, lesquels se trouvent sur le site Internet du CSSHC à l'adresse www.csshc.gouv.qc.ca.
FAITS SAILLANTS	Différents comités de travail se sont réunis au cours de l'année afin d'aborder divers sujets permettant d'outiller les administrateurs pour bien exercer leur mandat. Voici les principaux sujets abordés : • Plan d'engagement vers la réussite 2027-2031 - le 17 mars 2026. • Plan de relève du conseil d'administration - le 25 novembre 2025. • Refonte du financement et budget 2026-2027 - le 12 mai 2026. • Révision de certains règlements et politiques : 1. Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure 2. Politique de perfectionnement du personnel de soutien 3. Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux 4. Politique pour un environnement sans fumée

Les trois comités statuaires prévus à la *Loi sur l'instruction publique* ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année.

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE VÉRIFICATION - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2025-2026	
MANDAT **(ART. 193.1 LIP)**	Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.
PRÉSIDENCE	Alexis Perrault
MEMBRES CADRES	Mélissa Francœur et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Simon Boucher, Nadia Cloutier, Annie Hébert et Nathalie Hivert
FAITS SAILLANTS	• Suivi des paiements émis par le service des ressources financières. • Budget 2025-2026 - Réinvestissement. • Analyse des résultats financiers au 30 juin 2025. • Analyse du rapport aux responsables de la gouvernance et des résultats des travaux d'audit et discussion avec l'équipe de vérification externe. • Suivi de l'état de la situation financière. • Analyse de la répartition des services centralisés au primaire. • Suivi du plan de gestion des risques contractuels. • Réflexions sur la gestion des risques informatiques. • Réflexions et recommandations pour l'élaboration et l'adoption du budget de fonctionnement et d'investissements du centre de services scolaire.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2025-2026

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 LIP.
PRÉSIDENCE	Cléo Guillemette
MEMBRES CADRES	Annie Garon et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	France Dumont, Luc Grandchamp, Daphnée Lebrun et Maxime Paradis
FAITS SAILLANTS	• Choix des thèmes qui font l'objet des comités de travail du conseil d'administration. • Suivi des différents échéanciers électoraux afin de pourvoir les postes vacants. • Analyse des projets de loi suivants : - Évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration et élaboration d'un plan d'action pour favoriser la relève. - Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité - recommandation de nomination.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2025-2026

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.
PRÉSIDENCE	Carole Bourgault
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau et Maryse Talbot
AUTRES MEMBRES	Alexandre Dumas, François Lessard et Martin Thériault
FAITS SAILLANTS	• Négociation du volet FP et FGA de l'Entente nationale du personnel enseignant. • Négociation de l'Entente locale du personnel de soutien. • Déploiement de Scolago. • Mise à jour du sondage bien-être et diffusion des résultats spécifiques à chaque école. • Suivi des effectifs. • Formations des gestionnaires (Posture - sens politique, Code d'éthique et Violence envers les employés).

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

SECTEURS	MEMBRES	FONCTIONS
SERVICES	Chantal Arseneault	Coordonnatrice du service des ressources humaines
	Yanick Bastien	Coordonnateur du service des ressources matérielles
	Isabelle Dagneau	Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
	Mélissa Francœur	Directrice du service des ressources financières et matérielles
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications
	Martial Gaudreau	Directeur général
	Luc Grandchamp	Directeur du service des technologies de l'information
	Lison Marcoux	Coordonnatrice du service des ressources humaines
	Emy Marin	Conseillère en gestion de personnel
	Julie Martineau	Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Louis-Charles Monast	Conseiller en gestion de personnel
	Martin Richard	Directeur des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Ève Rochefort	Coordonnatrice des services éducatifs complémentaires et à l'adaptation scolaire
	Maryse Talbot	Directrice du service des ressources humaines
COATICOOK	Nathalie Côté	Directrice adjointe - École secondaire La Frontalière
	Tina Desmarais	Directrice - Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA et du Pavillon du Haut-Saint-François
	Daniel Doyon	Directeur adjoint - École secondaire La Frontalière
	Catherine Gagnon	Directrice - École secondaire La Frontalière
	Maude Gareau-Hurtubise	Directrice - Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides, Saint-Pie-X et Saint-Luc
	Nathalie Labrie	Gestionnaire administrative d'établissement - Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA et du Pavillon du Haut-Saint-François
	Kathy Lapointe	Directrice - École Louis-Saint-Laurent
	Francis Larochelle	Directeur - École Sacré-Cœur
	Frédéric Laroche	Gestionnaire administratif d'établissement - École secondaire La Frontalière
	Simon Lebel	Directeur - Écoles Gendreau
	Julie Gabrielle Morin	Directrice - École Monseigneur-Durand
	Martin Thériault	Directeur - Écoles de Sainte-Edwidge, de Ligugé et Sancta-Maria

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
EAST ANGUS	Michaël Couët	Directeur adjoint - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Amélie Dandurand	Directrice adjointe - Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
	Nathalie Desrochers	Directrice - École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
	Sonia Desruisseaux	Directrice - Écoles Saint-Paul et des Trois-Cantons
	Stéphanie Fortin	Directrice adjointe - École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent
	Annie Lacroix	Directrice - École Saint-Camille
	Matthew Maclure	Directeur - Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis
	Karine Normandin	Directrice adjointe - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Tommy Poulin	Directeur - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Nathalie Roy	Directrice - Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
	Vanessa Tardif	Directrice - École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent
	Annie-Claude Turgeon	Gestionnaire administrative d'établissement - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
LAC-MÉGANTIC	Jeff Béliveau	Directeur - Écoles d'Audet et des Monts-et-Lacs
	Martin Breton	Directeur - Centre de formation professionnelle Le Granit et Maison familiale rurale du Granit
	Marie-Ève Charest	Directrice - Écoles de la Voie-Lactée et des Monts-Blancs
	Éric Croteau	Directeur - École Notre-Dame-de-Fatima
	Chantal Fillion	Directrice - Polyvalente Montignac
	Geneviève Foley	Directrice - École de Sainte-Cécile
	Véronique Laberge	Directrice adjointe - Polyvalente Montignac
	Martin Lacaille	Gestionnaire administratif d'établissement - Polyvalente Montignac
	Anne Lachance	Directrice - École de Saint-Romain et directrice adjointe MFR du Granit
	Jean-Dominic Lavallée	Directeur - École Sacré-Cœur
	Stéphanie Leclerc	Directrice - Écoles de la Feuille-d'Or et des Sommets
	Anne-Josée Lemieux	Directrice - Écoles de la Rose-des-Vents et de la Source
	Patrick St-Jacques	Directeur adjoint - Polyvalente Montignac

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PRÉSIDENTE	Joëlle Blouin
VICE-PRÉSIDENTE	Julie Grégoire
PARENTS	Anne Courtemanche, Sonia Nadeau et Isabelle Primeau
REPRÉSENTANTS CSS	Isabelle Dagneau, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire Catherine Gagnon, directrice à l'école secondaire La Frontalière Janie Larivière, représentante des enseignants Simon Lebel, directeur de l'école Gendreau Ève Rochefort, coordonnatrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE

MEMBRES DU CA	Annie Hébert , Maxime Paradis et Mélanie Provençal
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau, Julie Martineau et Julie Gabrielle Morin

COMITÉ DE PARENTS

PRÉSIDENT, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 5	Maxime Paradis
VICE-PRÉSIDENTE , MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 2	Audrey Allaire
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 1	Annie Hébert
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 3	Simon Boucher
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 4	François Lessard
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ EHDAA	Julie Grégoire
REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ DU TRANSPORT DU CSSHC	Maxime Paradis



SECTEURS	ÉCOLES	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
COATICOOK	École Gendreau	Anne Courtemanche	Magalie Desrosiers
	École Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Audrey D'Amours
	École Monseigneur-Durand	Marie-Christine Dumont	Roxanne Joyal
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Léticia Chartier	Josiane Mercier-Beloin
	École Sacré-Cœur	Jessica Temes-Dubé	Aucun
	Écoles de Sainte-Edwidge et de Ligugé	Marie-Josée Breton	Sébastien Grandmont
	École Saint-Luc	Tania Viens	Claudine Leduc
	École Sancta-Maria	Aucun	Aucun
	École secondaire La Frontalière	Pierre-Luc Lussier	François Lessard
EAST ANGUS	École des Trois-Cantons	Aucun	Aucun
	École du Parchemin	Audrey Allaire	Christopher Huard-Lamothe
	École Notre-Dame-de-Lorette	Kim Hurdle	Antoine Prévost
	École Notre-Dame-du-Paradis	Nadia Béland	Aucun
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Anne-Marie Lessard	Maylis Toulouse
	École Saint-Camille	Maxime Paradis	Dominic Bilodeau
	École Saint-Paul	Aucun	Aucun
	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Karine Henri-Bibeau	Sandra Denoncourt
LAC-MÉGANTIC	École d'Audet	Annie Grenier	Mélanie Bégin
	École des Monts-et-Lacs	Carol-Anne Roy	Philippe Allard
	École de la Feuille-d'Or	Catherine Coulombe	Andrée-Anne Richard
	École de la Rose-des-vents	Elsa Racine	Aucun
	École de la Source	Aucun	Aucun
	École de la Voie-Lactée	Sabrina Thériault	Carole-Ann Roy
	École de Sainte-Cécile	Éléonore Foulon	Anne-Josée Lacasse
	École de Saint-Romain	Yannick St-Onge	Jessica Lessard
	École des Monts-Blancs	Marie Perron	Marc-André Turcotte
	École des Sommets	Josianne Bernier	Véronique Gosselin
	École Notre-Dame-de-Fatima	Marylène Dansereau	Aucun
	École Sacré-Cœur	Simon Boucher	Alice Bellavance-Courtemanche
	Polyvalente Montignac	Nancy Walsh	Annie Hébert

MOT DU PRÉSIDENT, MAXIME PARADIS

Au sein du CSSHC, le comité de parents est avant tout un espace de rassemblement, d'écoute et d'entraide. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos réflexions et vos prises de décision. En parallèle, nous épaulons les conseils d'établissement en leur proposant des formations simples et concrètes, axées sur la réalité sociale et éducative de nos milieux. Notre équipe prend aussi une part active aux échanges avec la direction, le conseil d'administration et les autres comités pour faire entendre la voix des familles.

Donner une portée égale à chaque école est au cœur de notre engagement. Pour y arriver, nous offrons un soutien sur mesure à nos 30 établissements : formation, accompagnement stratégique et résolution de problèmes, afin d'aider chacun à relever avec succès les défis de l'année.

Véritable pont entre les familles et notre centre de services scolaire, le comité constitue un levier solide et indispensable pour faire avancer les choses ensemble.

Pour découvrir les réalisations du comité de parents au cours de l'année 2025-2026, je vous invite à consulter le lien suivant.

2.3 COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

MANDAT

Ce comité a pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant le comportement d'un administrateur susceptible de contrevenir au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.*

COMPOSITION DU COMITÉ	
ME MADELEINE LEMIEUX, AVOCATE (PRÉSIDENTE)	Personne ayant une expertise en matière de déontologie et d'éthique
ANDRÉ BARRETTE	Personne possédant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation
VIOLAINE FRANCHOMME-FOSSÉ	Ancienne membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou une ancienne commissaire d'une commission scolaire

Règles de régie interne

REDDITION DE COMPTES

Le comité n'a reçu aucune dénonciation d'une conduite contrevenant au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* au cours de l'année scolaire 2025-2026.



3. Résultats

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

ORIENTATION 1
Offrir une formation de qualité et diversifiée qui vise la réussite globale de chaque élève

3.1.1 ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Nous n'avons pas été en mesure d'atteindre notre objectif, car les données 2024-2025 indiquent un pourcentage de 74,5 %. L'absentéisme représente un défi auquel nous allons nous attarder, puisqu'il est en cause dans plusieurs de nos abandons. **Principaux moyens pour y remédier :** Mise en place d'un calendrier de rencontre entre le secondaire et la FP-FGA afin de développer un projet porteur pouvant nous amener à rehausser nos résultats.	76,3 %	79,07 %	**2024-2025** 74,5 % * Dernier résultat disponible	Non	4,57 %	80 %
Taux de réussite des garçons **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Nos données CSSHC nous indiquent que l'écart entre les élèves du primaire et du secondaire est toujours présent. **Principaux moyens pour y remédier :** Nous souhaitons développer une série de moyens issus des bonnes pratiques et les mettre à la disposition de nos milieux afin de mieux les outiller et réduire l'écart entre les garçons et les filles.	70,7 %	72,5 %	**2024-2025** 70,6 % * Dernier résultat disponible	Non	1,9 %	73,1 %
Taux de réussite des élèves HDAA **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Il s'avère difficile de connaître exactement la cause du recul. Nous travaillons sur des cibles précises et les pratiques universelles sont de plus en plus connues et appliquées. **Principaux moyens pour y remédier :** Nous poursuivrons nos efforts en misant sur les pratiques probantes de palier 1. Nous ferons connaître encore davantage l'offre de formation.	60,2 %	61,4 %	50 %	Non	11,4 %	61,8 %



3.1.1 ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année du primaire **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** L'écart s'est grandement accentué. Il est difficile d'en expliquer précisément les raisons. **Principaux moyens pour y remédier :** Nous adressons la situation via nos directions d'école et également par des communautés d'apprentissage dans nos milieux. Plusieurs accompagnements sont mis en place par nos conseillers pédagogiques pour aider et soutenir nos enseignants. Les pratiques probantes, en lien avec les 4 dimensions de la lecture, sont travaillées en groupes collaboratifs au premier et au deuxième cycle.	60,9 %	74,84 %	58 %	Non	16,84 %	77,34 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année du primaire **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** S. O. **Principaux moyens pour y remédier :** S. O.	67,4 %	69,4 %	75,2 %	Oui	5,8 %	72,4 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2e année du secondaire **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Difficile d'expliquer cet écart. **Principaux moyens pour y remédier :** Par la mise en place de groupes collaboratifs dans chaque école secondaire pour améliorer la situation. L'accompagnement des conseillers pédagogiques auprès des équipes est mis à contribution.	43,32 %	70,89 %	46,3 %	Non	24,59 %	75 %

3.1.2 MODERNISER ET VALORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Nous avons une importante proportion de notre clientèle qui est inscrite en concomitance et c'est dans ce parcours que nous avons le plus haut taux d'abandon, particulièrement en lien avec des échecs dans les matières préalables du secteur jeune. **Principaux moyens pour y remédier :** Collaboration avec le secondaire afin d'assurer le suivi de l'acquisition des préalables pour les élèves inscrits en concomitance.	81,5 %	84,05 %	**2024-2025** 82,9 % * Dernier résultat disponible	Non	1,15 %	84,9 %

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

ORIENTATION 2
S'assurer que l'ensemble des employés soit soutenu dans leur intégration à l'emploi et dans leur développement

3.2.1 METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE D'ACCUEIL EFFICACE POUR TOUS LES EMPLOYÉS

Objectif	Situation de départ 2023-2024	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de satisfaction du personnel de moins de 5 ans au regard de la procédure d'accueil et d'insertion professionnelle **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Les contraintes liées au gel d'embauche et aux restrictions budgétaires ont mis un frein à l'embauche de mentors dans certaines catégories d'emploi. La structure d'accueil varie d'un milieu à l'autre et on constate certains écarts dans les procédures. **Principaux moyens pour y remédier :** Création d'un poste mentor au soutien en service de garde. Bonifier de 10 % le temps alloué à la personne responsable de la structure d'accueil pour les enseignants non-détenteurs d'un brevet (NLQ). Soutenir la formation des enseignants en insertion professionnelle en réservant des sommes supplémentaires à cet effet. Soutenir les gestionnaires et proposer des outils pour faciliter le processus d'accueil des employés tant en début qu'au cours de l'année scolaire.	80,8 %	83 %	82,8 %	Non	0,2 %	

3.2.2 MAINTENIR ET BONIFIER L'OFFRE DE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUT LE PERSONNEL AINSI QU'AUX BESOINS DE L'ORGANISATION ET DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de satisfaction du personnel (tous les corps d'emploi) au regard de la formation et de l'accompagnement **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** 25,3 % des employés mentionnent ne pas avoir discuté de développement professionnel avec leur supérieur. **Principaux moyens pour y remédier :** Répertorier et faire davantage connaître les formations accessibles par corps d'emploi. Sensibiliser les gestionnaires afin qu'ils abordent le volet formation et développement professionnel avec tous leurs employés lors des rencontres de supervision. Proposer des activités de formation ciblées répondant aux besoins émergents du personnel de soutien (manuel et administratif).	94 %	94 %	93,2 %	Non	0,8 %	94 %

ORIENTATION 3
Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire pour les élèves

3.3.1 AMÉLIORER LE CLIMAT DE BIENVEILLANCE, DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DE NOS ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion d'établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse du milieu **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** S. O. **Principaux moyens pour y remédier :** S. O.	0 %	75 %	100 %	Oui	25 %	100 %

Objectif	Situation de départ 2022-2023	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion des élèves qui se sentent en sécurité **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** Des améliorations sont observées dans plusieurs écoles. Le résultat demeure proche de la cible, mais un soutien continu est nécessaire afin de consolider le sentiment de sécurité des élèves. **Principaux moyens pour y remédier :** Poursuivre l'accompagnement des directions et les formations du personnel afin de renforcer les pratiques favorisant un climat scolaire sécuritaire et bienveillant.	85,6 %	88,9 %	84,5 %	Non	4,4 %	90 %

3.3.2 DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS PARTICULIERS POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Objectif	Situation de départ 2022-2023	Cible 2025-2026	Résultat 2025-2026	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de participation des élèves du niveau secondaire à un projet pédagogique particulier **Raisons de l'écart s'il y a lieu :** S. O. **Principaux moyens pour y remédier :** S. O.	11,51 %	59,12 %	74,6 %	Oui	15,48 %	75 %

LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	DESCRIPTION
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
ATE	Alternance travail-études
CERÉ	Comité d'engagement pour la réussite des élèves
CSSHC	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EHDAA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FAD	Formation à distance
FGA	Formation générale aux adultes

ACRONYME	DESCRIPTION
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
IMSE	Indice de milieu socioéconomique
JPS	Journées de la persévérance scolaire
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
OPP	Organisme de participation des parents
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
SAE	Service aux entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication



3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le CSSHC doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions ayant fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le CSSHC, en collaboration avec ses établissements, a mis en place des outils de signalement des plaintes à la direction générale relativement à l'intimidation et à la violence.

TABLEAU DE COMPILATION – INTIMIDATION ET VIOLENCE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NOMBRE D'ÉLÈVES (AU 2025-09-30)	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)
COATICOOK	École La Frontalière	740	De 10 à 19 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Gendreau	148	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événement déclarés
	École Sacré-Cœur de Coaticook	217	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Saint-Luc	144	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Sancta-Maria	88	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	40	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de Sainte-Edwidge et de Ligugé	79	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Louis-Saint-Laurent	209	Aucun événement	40 et plus événement déclarés
	École Monseigneur-Durand	174	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
EAST ANGUS	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	719	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École du Parchemin	427	Moins de 10 événements	40 et plus événement déclarés
	École Saint-Camille	194	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événement déclarés
	École Saint-Paul	68	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École des Trois-Cantons	60	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Lorette	74	Aucun événements	De 10 à 19 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Paradis	97	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	150	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
LAC-MÉGANTIC	Polyvalente Montignac	907	De 20 à 39 événements déclarés	40 et plus événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	288	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Fatima	230	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés
	École d'Audet	57	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-et-Lacs	56	Aucun événement	Aucun événement
	École de Sainte-Cécile	50	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Sommets	68	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
	École de la Feuille-d'Or	85	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de Saint-Romain	25	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Rose-des-Vents	39	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés
	École de la Source	42	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-Blancs	44	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École de la Voie-Lactée	50	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés

Proportion d'intervention ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève = 0 pour tous les établissements.

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Auprès du secrétariat général, le service chargé d'assurer le traitement des plaintes au CSSHC, six plaintes en matière d'intimidation ou de violence ont été reçues et traitées en collaboration avec les acteurs concernés.

3.2.3 NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions menées pour contrer l'intimidation et la violence varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Activités de sensibilisation.
- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation).
- Message à l'agenda.
- Médiation et fiche de réflexion.
- Conséquences liées au geste posé et réparation.
- Soutien à la victime et à l'intimidateur.
- Appel et rencontre des parents.
- Contrat d'engagement.
- Suspension interne ou externe, au besoin.

3.2.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles afin de déterminer les moyens à mettre en place pour répondre spécifiquement aux problématiques vécues par les élèves fréquentant leur école. En voici une liste non exhaustive :

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Animation d'ateliers.
- Incitation auprès des élèves à utiliser une méthode de résolution des conflits efficace et respectueuse.
- Amélioration de la surveillance et de l'animation des cours d'école pour éviter les conflits.
- Formation pour les surveillants d'élèves et les intervenants en service de garde.
- Formation des chauffeurs d'autobus.
- Dépistage des élèves plus à risque.

OUTILS DE DÉNONCIATION

Publicisation des moyens pour dénoncer les situations d'intimidation ou de violence :

- Boîte de signalement.
- Adresse courriel dédiée.
- Onglet sur le site Web de l'école et sur celui du CSSHC.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- Formation aux parents pour bien les outiller sur les actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence.
- Bien faire connaître le code de vie.
- Suivi rigoureux auprès des parents lorsque des situations surviennent.
- Sondage sur le sentiment de bien-être des élèves à l'école pour bien documenter les actions mises de l'avant.

CONCLUSION

Les moyens mis en place par nos écoles pour contrer l'intimidation et la violence sont multiples et adaptés à la réalité de chaque école. Par ailleurs, ceux-ci semblent adéquats et répondent aux besoins des élèves et de leurs parents.

3.3 RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES - RAPPORT ANNUEL

Le processus de traitement des plaintes applicable au CSSHC est accessible sur son site Internet au lien suivant : https ://csshc.gouv.qc.ca/parents/plaintes-et-protecteur-de-leleve/. Annuellement, à la rentrée scolaire, un envoi est effectué à tous les parents pour s'assurer qu'ils connaissent ce processus ainsi que les personnes-ressources chargées de son application.Aussi, les affiches produites par le protecteur national de l'élève sont distribuées aux établissements pour affichage. Me Annie Garon, directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications, occupe la fonction de responsable du traitement des plaintes au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons. Voici un sommaire de son rapport annuel exigé en vertu de l'article 57 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève.*

Types et nombre de plaintes traitées :

- Services scolaires : 28
- Violence et intimidation : 6
- Actes de violence à caractère sexuel : 1

Suivi des plaintes :

- 7 étaient fondées
- 17 étaient non fondées
- 8 mesures de facilitation
- 3 Autres

Délai de traitement des plaintes :

Toutes les plaintes ont été traitées à l'intérieur du délai de 15 jours prévu par la loi.

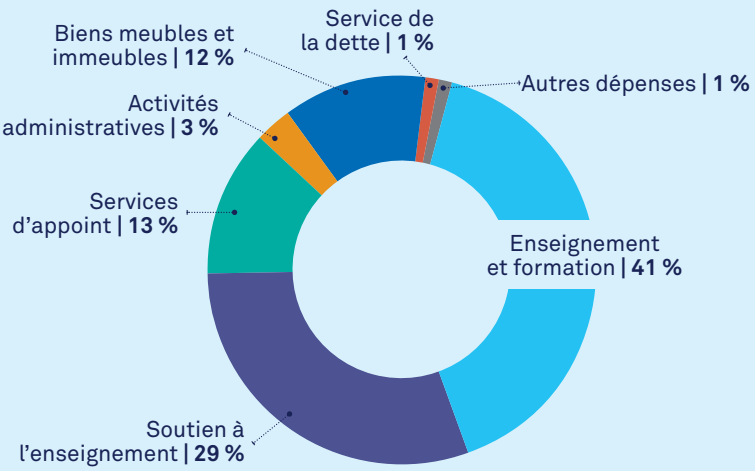
PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025-2026 - RÉGION DES APPALACHES-ET-DES-CANTONS

4. Utilisation des ressources

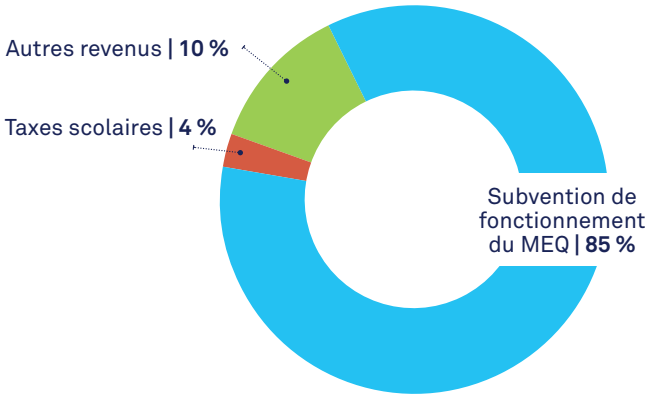
4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026

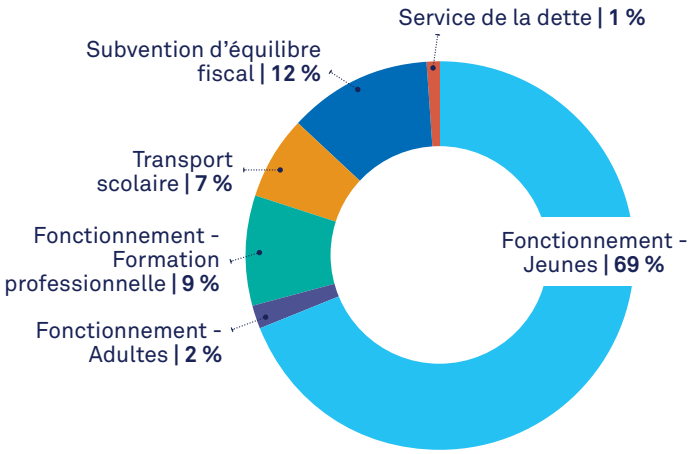
DÉPENSES TOTALES
150 154 951 $



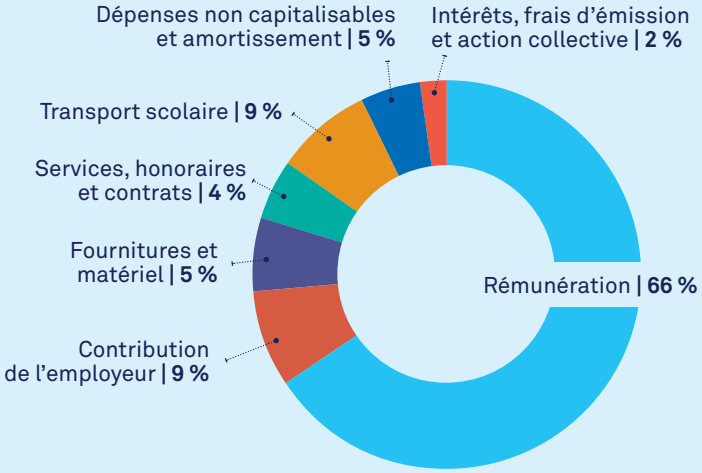
REVENUS TOTAUX
150 270 592 $



SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ
128 751 924 $



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
150 154 951 $



4.1.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Le centre de services scolaire adopte un budget en équilibre ou respecte la limite du déficit selon l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé, édictée par le ministère de l'Éducation du Québec.

De l'ensemble de ses revenus, le centre de services scolaire détermine ses besoins pour les dépenses administratives et les dépenses gérées centralement ainsi que les besoins de ses comités et des montants alloués au fonctionnement des conseils d'établissement. Le centre de services scolaire répartit ensuite de façon équitable le solde disponible de ses revenus entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et son centre d'éducation des adultes en fonction des responsabilités qui leur sont décentralisées.

Le Plan d'engagement vers la réussite et les projets éducatifs sont parties intégrantes du processus budgétaire.

4.1.1.1 OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Assurer les ressources nécessaires permettant :

- aux écoles de réaliser leur mission dans le respect de l'égalité des chances et de la réalité socioéconomique du milieu;
- aux centres d'offrir les services éducatifs prévus dans les régimes pédagogiques pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes et de collaborer au développement social, culturel et socioéconomique de la communauté;
- aux établissements de jouir d'une flexibilité dans la mise en œuvre du projet éducatif.

4.1.1.2 PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

La répartition des allocations budgétaires dans les différents établissements se fait :

- en conformité avec les orientations et les priorités budgétaires retenues par le centre de services scolaire;
- en respectant des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements;
- en ayant un souci d'équité et de transparence;
- en tenant compte des inégalités sociales et économiques entre les différents milieux;
- en tenant compte des besoins exprimés par les établissements;
- en tenant compte des services éducatifs rendus dans chaque établissement;
- en favorisant le développement, la réussite et la qualification de tous les élèves jeunes et adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- en visant la décentralisation de certaines sommes pour lesquelles les établissements peuvent exercer un choix véritable en fonction de leur projet éducatif et de leur plan de réussite.

Les objectifs et principes de répartition des ressources financières 2025-2026 sont accessibles au lien suivant : Objectifs et principes de répartition des ressources financières

4.1.1.3 CRITÈRES DE RÉPARTITION POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Dans la limite des ressources disponibles, la répartition des ressources peut se faire sur la base de divers critères selon ce qui s'avère le plus approprié. Les modes de répartition peuvent être établis après consultation des directions d'unités administratives concernées, après une décision de la direction générale, une recommandation du comité de répartition des ressources ou du centre de services scolaire. Les critères de répartition des ressources allouées aux EHDAA sont adoptés après consultation du Comité paritaire du centre de services scolaire et du Comité consultatif des services aux EHDAA.

Dans la répartition des ressources, le centre de services scolaire tiendra compte :

- des besoins des élèves et des différentes catégories de clientèle (EHDAA);
- du nombre et du type de classe (classes adaptées, centre de jour, triple niveau);
- des différences reliées à la taille de l'établissement;
- des indices de défavorisation (IMSE);
- des niveaux d'enseignement;
- des indices de réussite scolaire (résultats à risque);
- de la nature des programmes offerts;
- des besoins en personnel en tenant compte des encadrements;
- des besoins exprimés par les directions d'établissements;
- de la situation financière du centre de services scolaire et des établissements;
- des caractéristiques des immobilisations;
- des critères spécifiés par le MEQ;
- de tout autre critère jugé approprié dans les circonstances.

Les critères de répartition des ressources financières 2025-2026 sont accessibles au lien suivant : Critères de répartition des ressources financières

4.1.2 ÉTATS FINANCIERS 2025-2026

L'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la publication d'un résumé de l'état financier annuel du centre de services scolaire. Voici le résumé pour l'exercice financier 2025-2026 :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2026

	2026	2025
REVENUS		
Subventions gouvernementales et autres sources	144 683 557 $	146 905 944 $
Taxes scolaires	5 587 035 $	5 199 256 $
	152 105 200 $	152 105 200 $
CHARGES		
Activités d'enseignement et de soutien	104 626 696 $	104 852 465 $
Activités administratives, équipement, activités connexes et services d'appoint	45 528 255 $	46 499 989 $
	150 154 951 $	151 352 455 $
Excédent (déficit) de l'exercice	115 641 $	752 745 $
Excédent (déficit) accumulé de l'exercice précédent	14 782 072 $	14 029 327 $
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	**14 897 713 $**	**14 782 072 $**



4.1.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

4.1.3.1 *LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT*

Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque organisme doit faire état de l'application des dispositions prévues à cette loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, voici les données recensées pour le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons :

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1er JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026

CIBLE À NE PAS DÉPASSER	**2 032 671,90**

ÉTAT DE SITUATION			
HEURES TRAVAILLÉES	**HEURES SUPPLÉMENTAIRES**	**TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES**	**NOMBRE D'EMPLOYÉS**
2 022 016,27	**5 802,78**	**2 027 819,05**	**2 583**

Remarque : La cible est atteinte.
Suivant les orientations du ministère de l'Éducation du Québec, l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs est faite en année scolaire.

4.1.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 $ ET PLUS

REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE 25 000 $ ET PLUS, OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1er JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026	
Avec une personne physique	4 contrats totalisant 139 939 $
Avec une personne morale	12 contrats totalisant 609 369 $

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES ALLOCATIONS DÉDIÉES AU MAINTIEN D'ACTIFS ONT ÉTÉ BONIFIÉES CE QUI A PERMIS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS PROJETS ASSURANT UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE À NOS ÉLÈVES. EN VOICI LE DÉTAIL :

4.2 RESSOURCES MATÉRIELLES

2024-2025	2025-2026		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
16 630 009 $	5 903 048 $	4 666 037 $	12 975 801 $

LES INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

- Réfection de la ventilation : 1 700 000 $

ÉCOLE DES MONTS-BLANCS

- Mise à niveau de l'enveloppe extérieure : 800 000 $
- Réfection des blocs sanitaires : 750 000 $

ÉCOLE SACRÉ-COEUR DE COATICOOK

- Réfection de la toiture : 600 000 $

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE COATICOOK - CRIFA

- Mise à niveau électrique et ventilation du garage : 400 000 $

ÉCOLE LA FRONTALIÈRE

- Mise à niveau de la ventilation de la piscine et secrétariat : 250 000 $

4.3 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

LE SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION S'EST ATTARDÉ AUX PROJETS SUIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025	
Rehaussement des infrastructures de télécommunication	623 100 $
Remplacement et maintien des ordinateurs pédagogiques	398 600 $

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons
Québec

csshc.gouv.qc.ca

NOUS JOINDRE

SIÈGE SOCIAL

308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 832-4953
Télécopieur : 819 832-4863

Courriel : info@csshc.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES LAC-MÉGANTIC

4730, rue Dollard, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Téléphone : 819 583-2351
Télécopieur : 819 583-0624

CENTRE DE SERVICES COATICOOK

249, rue Saint-Jean-Baptiste, Coaticook (Québec) J1A 2J4

Téléphone : 819 849-7051
Télécopieur : 819 849-0470

